



**PRÉFET
DE LA RÉGION
PROVENCE- ALPES-
CÔTE D'AZUR**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

oService : PSI GA PAIE
Affaire suivie par : Christelle SARDIN
mobilites-promotions-regionales.gapaye.psi.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

**Direction régionale de l'environnement,
de l'aménagement et du logement**

**Mobilité « Au fil de l'eau »
Cycle n°8 du 19/10/2021 au 18/11/2021
pour les adjoints administratifs ZGE Ecologie
en région PACA**

Décision du 06/12/2021

Note à l'attention de :
**Madame et Messieurs les directeurs des
Directions Départementales des Territoires 04,
05 et 84**
**Messieurs les Directeurs des Directions
Départementales des Territoires et de la Mer 06,
13 et 83**
**Messieurs les Directeurs de la DIR MED, de la
DIRM**
**Monsieur le Secrétaire Général de la DREAL
PACA**

Objet : Décision RZGE relative à la mobilité « Au fil de l'eau » des adjoints administratifs des administrations de l'État pour le cycle n°8 du 19/10/2021 au 18/11/2021

Vous trouverez, ci-après, les avis émis par la RZGE PACA relative à la mobilité des adjoints administratifs des administrations de l'État de la région PACA.

Toutes les demandes de mobilité reçues par les services concernés ont été examinées par la Zone de Gouvernance de la région PACA, sur la base de l'avis des services et des règles pour les mutations.

La date d'effet des mutations est fixée **au 1^{er} mars 2022**, sauf accord distinct entre les services ou observations particulières.

La date d'effet des **recrutements ARL** doit intervenir au plus tard **le 30 décembre 2021**.

Pour information :

- Les autres postes publiés sur le cycle n°8 du 19/10/2021 au 18/11/2021 ne sont pas pourvus, faute de candidats ou faute d'autorisations de recrutement externe, dite ARL.

Nb : *une ARL est nécessaire pour les recrutements en provenance d'autres ministères ou de collectivités locales.*

La présence décision sera publiée :

- sur l'intranet : <http://intra.dreal-paca.e2.rie.gouv.fr/>
- sur l'internet : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr/>

- Mutations :

La DREAL Zone de Gouvernance prend les arrêtés individuels, qui sont opposables.
Il appartient au service d'accueil d'informer l'agent retenu ainsi que les agents non retenus sur les postes sollicités.

N° poste Renoirh	nom - prénom	service d'origine	service d'accueil	libellé du poste	avis RZGE	Date d'effet
1539110012	LOURDET Mélanie	Ministère de l'Intérieur	DIR MED	Assistant.e de gestion du BA de Montpellier	Avis favorable ARL attribué	30/12/2021

- Postes restés vacants :

1. *faute d'autorisation de recrutement local (ARL)*

N° poste Renoirh	libellé du poste	service d'accueil
E000008920	Assistant.e projets	DDTM 13

2. *faute de candidats*

N° poste Renoirh	libellé du poste	service d'accueil
1039110028	Assistant.e de gestion comptable du BA de Nîmes	DIR MED

**Pour la DREAL PACA,
Le Responsable de la ZGE,**

Daniel
NICOLAS
daniel.nicolas

Signature numérique
de Daniel NICOLAS
daniel.nicolas
Date : 2021.12.06
16:03:08 +01'00'